



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Prix des vaccins

Question au Gouvernement n° 3976

Texte de la question

PRIX DES VACCINS

M. le président. La parole est à M. Fabien Roussel.

M. Fabien Roussel. Monsieur le Premier ministre, l'industrie pharmaceutique va-t-elle profiter de cette crise pour augmenter les tarifs des vaccins contre la covid, gonfler ses dividendes et siphonner nos finances publiques ? La question est légitime, d'autant que ces groupes ont touché beaucoup d'argent public, alors même qu'ils fixent les prix.

Pfizer aurait d'abord vendu sa dose de vaccin à 15 euros, puis la négocierait désormais à 19 euros. Nous en parlons au conditionnel, car le secret est total. Ce que nous savons, c'est que les prix augmentent. On parle même aujourd'hui d'un prix de 50 euros la dose.

Le PDG de Pfizer, Albert Bourla, a annoncé des marges de 20 % à 30 % sur les premiers contrats, mais ses actionnaires en veulent plus. On les connaît bien : ils s'appellent Goldman Sachs, BlackRock, Morgan Stanley, etc.

.L'Union européenne est en train de finaliser son troisième accord avec Pfizer. Celui-ci prévoit l'achat de 1,8 milliard de doses supplémentaires. Combien allons-nous les payer ? De grâce, épargnez-nous le sacro-saint secret des affaires ! Quand l'argent public est investi aussi massivement, le minimum est d'associer le Parlement.

Des pays comme l'Inde et l'Afrique du Sud, des prix Nobel de la paix, des chercheurs réclament la possibilité de produire librement ces vaccins et d'en faire des génériques à des prix accessibles, comme le fit Nelson Mandela avec le traitement contre le sida. C'est le seul moyen de ne pas être les otages du *Big Pharma*. Ce n'est pas loi de l'offre et de la demande qui doit commander ; c'est celle de la vie : l'humain doit passer avant les profits.

En France, la vaccination est prise en charge par la sécurité sociale, grâce aux cotisations que nous payons sur nos salaires. Nos cotisations doivent servir à financer la santé, non pas à gonfler les dividendes des fonds de pension américains.

Monsieur le Premier ministre, les députés communistes vous demandent simplement de la transparence ; c'est la moindre des choses que nous devons aux Français. Combien allons-nous payer ces vaccins ? (Applaudissements sur les bancs du groupe GDR.)

M. le président. La parole est à Mme la ministre déléguée chargée de l'industrie.

Mme Agnès Pannier-Runacher, *ministre déléguée chargée de l'industrie*. Vous m'interrogez sur le prix des vaccins et sur l'impact pour nos finances publiques. Je tiens d'abord à souligner que la vaccination avance en France et à rappeler que nous tiendrons les objectifs de primo-vaccination : 10 millions de personnes ayant reçu une première dose à la mi-avril, c'est fait ; 20 millions à la mi-mai, c'est pour bientôt ; 30 millions pour le début de l'été, c'est la cible fixée par le Président de la République et le Premier ministre.

M. Pierre Cordier et M. Stéphane Peu . Ce n'est pas la question !

Mme Agnès Pannier-Runacher, *ministre déléguée* . Cette vaccination est permise par l'approvisionnement et la fabrication des doses de vaccin en Europe. En France, près de 75 millions de doses seront livrées au premier semestre ; près de 300 millions sur l'ensemble de l'année 2021.

À quel prix ? Vous le savez.

M. Fabien Roussel. Bah, non !

Mme Agnès Pannier-Runacher, *ministre déléguée* . Ces informations sont confidentielles, néanmoins le groupe Pfizer communique lui-même sur un prix de 19,50 dollars pour les doses vendues aux États-Unis. On peut donc penser que l'ordre de grandeur est le même pour nous.

M. Jean-Paul Dufègne et M. Stéphane Peu . Combien ?

Mme Agnès Pannier-Runacher, *ministre déléguée* . On a d'ailleurs suffisamment reproché à l'Union européenne d'avoir trop négocié le prix des vaccins.

Nous savons également que, pour les nouvelles négociations, il n'a jamais été question d'un prix de 150 ou 175 dollars, comme j'ai pu l'entendre. Nous en restons très exactement aux chiffres que vous avez vous-même évoqués ; il s'agit du prix d'un vaccin classique, et c'est bien normal.

M. Jean-Paul Dufègne, M. Jean-Paul Lecoq et M. Stéphane Peu . Combien ? C'est d'argent public qu'il s'agit !

Mme Agnès Pannier-Runacher, *ministre déléguée* . J'ajoute que ces vaccins ne sont pas ceux que nous administrons en ce moment, car il convient de développer de nouveaux vaccins contre les variants et contre les réinfections. C'est également cette innovation que nous finançons au travers du prix du vaccin, dont j'ai indiqué l'ordre de grandeur de manière assez précise, ce qui, je pense, vous satisfera.

Notre objectif est de protéger le plus rapidement possible l'ensemble de la population. Au vu du coût des mesures que nous avons prises pour protéger les Français, à savoir 424 milliards d'euros, le prix du vaccin est bel et bien notre meilleur investissement. (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes LaREM et Dem.*)

Données clés

Auteur : [M. Fabien Roussel](#)

Circonscription : Nord (20^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3976

Rubrique : Pharmacie et médicaments

Ministère interrogé : Industrie

Ministère attributaire : Industrie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [5 mai 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [5 mai 2021](#)